

ORANGE

Un nouveau drame s'est produit le 25 mai à Draguignan. Alors qu'il était en arrêt-maladie, Christophe s'est donné la mort par pendaison en revenant dans les locaux d'Orange à Draguignan.

Communiqué de presse

06/06/2022

Alors que le procès en appel des responsables de France Telecom et de la politique RH sur la crise des suicides est en cours, les dirigeant-es d'Orange (ex France télécom) perdurent dans leur communication d'autosatisfaction lénifiante et ne semblent pas prêtes à tirer les enseignements de leur attitude délétère envers leur personnel.

Un nouveau drame s'est produit le 25 mai à Draguignan. Alors qu'il était en arrêt-maladie, Christophe s'est donné la mort par pendaison en revenant dans les locaux d'Orange à Draguignan.

En ce moment de deuil confraternel, SUD adresse à la famille, à ses proches, à tou-tes ses collègues, ses sincères et profondes condoléances.

SUD est outré par la réponse donnée par Orange lors de la diffusion d'un reportage sur France 3 Côte d'Azur le 2 juin où elle affirme avoir tout mis en place pour réduire la souffrance au travail lors des dix dernières années sous le mandat de Stéphane Richard. Soulignons que les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader, essentiellement à cause de la déflation des effectifs occasionnant une surcharge de travail : si Didier Lombard a supprimé 1 700 emplois par an, Stéphane Richard peut afficher 2 900 par an ! Et Christel Heydemann n'a pas indiqué qu'elle va renverser la tendance.

SUD dénonce l'aveuglement de l'entreprise, alors même que le dernier bilan de la médecine du travail signale un risque accru des Risques Psycho-Sociaux, des augmentations d'inaptitudes, des restructurations avec leur lot de drames humains, etc., et déplore l'inaction de la direction face à la détresse des salarié-es chez Orange.

Les choix commerciaux et industriels de l'entreprise sont ravageurs pour les équipes de production et de vente (fermeture des boutiques, sous-traitance à l'extrême etc.) et incompréhensibles pour nos client-es. Précédemment, un collègue en boutique « a pétié les plombs » en menaçant de se trancher la gorge avec un cutter.

Face à la détresse que ces orientations économiques engendrent, les élu-es SUD de la Direction du Grand Sud Est (entité à laquelle été rattaché Christophe) avaient utilisé leur droit d'alerte lors du Comité Social et Économique (CSE) le 28 avril dernier pour alerter de la situation critique vécue par les salarié-es ; qui a été reçu « poliment » par la direction. Car dans les instances, en local et nationalement, comme sous le mandat de Didier Lombard, la direction ne tient pas compte des avis exprimés par les représentant-es du personnel et ne montre aucune volonté tangible de changement de stratégie et de politique sociale.

Nous exigeons la reconnaissance en accident de service, ou la déclaration d'accident de travail, SANS RESERVE et sans attendre une demande de la famille.

Nous exigeons l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de ce drame et les liens éventuels avec sa situation professionnelle, dans le cadre des Instances Représentatives du Personnel.



FÉDÉRATION DES ACTIVITÉS POSTALES ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

www.sudptt.org

25-27 rue des Envergies 75020 Paris
sudptt@sudptt.fr 01 44 62 12 00